



« RESOLUMENT FEMININ... »

Disciplines de parcours

PRESENTATION :

- Tir en équipe composée de 3 ou 4 dames d'un même club ou d'un même département
- Avec **le choix des armes mais un seul arc libre** .
- 3 manches imposées (au minimum)
 - o 1 manche en **Tir Nature**
 - o 1 manche en **Tir campagne**
 - o 1 manche en **Tir 3 D**
- Catégories : cadette à SVD.
- Durée annuelle se situant entre 2 assemblées générales de la ligue MP .
- Armes : **arc nu , arc à poulies nu, arc droit, arc chasse , arc libre**

REGLEMENT :

- Les compétitions –supports pour ces 3 manches seront laissées aux choix de l'équipe pour gérer les disponibilités de chacune.
- Inscription de l'équipe (de 3 ou 4 archères) auprès de la ligue en début de saison sans modification possible sur les 3 manches.
- Déposer l'équipe au greffe avant le début de la compétition choisie
- Même départ pour l'équipe .
- **Dans le cas d'une équipe constituée de 4 dames seuls les 3 meilleurs scores de l'équipe seront pris en compte sur le total « du coupon de scores » du concours.**
- Le classement sera effectué sur le cumul des scores de l'équipe réalisés sur les 3 manches.
- En cas d'égalité , les équipes seront départagées selon les scores du 3D puis du tir Campagne et du tir Nature
- Les résultats seront transmis à la ligue au moyen d'un « *coupon de scores* » adressé à la commission sportive de la ligue (obligatoirement daté et signé par l'arbitre responsable du concours).
- Les engagements seront à la charge de l'équipe (club ou CD)

L'équipe gagnante sera invitée au déjeuner de l'Assemblée Générale de la Ligue et recevra les récompenses qui lui seront réservées (valeur de 200 € pour l' équipe)

La Commission Sportive de La Ligue Midi Pyrénées

" RESOLUMENT FEMININ

2016

Disciplines de parcours

COUPON D'INSCRIPTION pour UNE EQUIPE composée de 3 ou 4 Féminines

selon règlement établi par la commission sportive

NOM DE L'EQUIPE

Nom et Prénom	N° Licence	Arme	Club	Catégorie	Surclassement	Validation

* vérifier le surclassement

Coupon à envoyer à la **Commission sportive de la Ligue Midi Pyrénées** pour validation avant le début de l'action.

Josèphe LAMOTHE 331 rue Jean Ségala

46000

CAHORS

josephelamoth@gmail.com

" RESOLUMENT FEMININ "

DISCIPLINES DE PARCOURS

COUPON d' ENREGISTREMENT DES SCORES d'une **EQUIPE de 3 ou 4 concurrentes**

CLUB

Dans le cas d'une équipe inter-clubs

indiquer les clubs concernés.

NOM du (ou des)PRESIDENTS :

.....

Type de compétition -support de la manche :

entourer le type de concours

3D	Tir Campagne	Tir Nature
----	--------------	------------

Date et lieu de la compétition:

Club organisateur :

Nom et Prénom	Club	Catégorie / arme	N° Licence	Score
Total des <u>3 meilleurs scores</u> de l'équipe				

Nom et Prénom de l'Arbitre responsable de la compétition.

Date et signature

Coupon à renvoyer impérativement à : **Commission sportive de la ligue Midi Pyrénées de Tir à l'Arc.**

Josèphe LAMOTHE 331 rue Jean Ségala 46000 CAHORS josephelamoth@gmail.com